

Formation “Actuaire Expert ERM”

Après l'adoption le 5 mai 2009 de la Directive Solvabilité II et pour s'adapter à la nouvelle gouvernance qui va se mettre en place, l'Institut des Actuaire propose de nouveau pour 2010 une formation à l'ERM (*Enterprise Risk Management*).

Objectifs de la formation

- ❑ Développer les compétences des actuaire en ERM,
- ❑ Acquérir de nouvelles expertises en accompagnant le mouvement déjà engagé par les instituts d'autres pays et respectant le *core syllabus* de l'AAI,
- ❑ Positionner les actuaire dans la fonction ERM (*Risk Officer*, au sens de Solvabilité II).

Public visé

- ❑ Actuaire diplômés de 5 à 10 d'expérience.

Programme

- ❑ Une année de formation commençant début 2010,
- ❑ 150 heures de cours,
- ❑ 7 modules de 15 ou 30 heures,

Les cours sont assurés par des professionnels, (Chief Risk Officers (CRO), et des spécialistes de l'ERM) et des universitaires.

La formation sera dispensée à temps partiel, sous forme de sessions mensuelles de 2 jours et demi consécutifs (jeudi, vendredi et samedi matin). Ces sessions se dérouleront à Paris pendant 10 mois, de janvier à décembre, à l'exception des mois de juillet et d'août.

Modules de formation

D'après le *core syllabus* de l'Association Actuarielle Internationale AAI :
(www.actuaries.org)

- ❑ A : Enterprise Risk Management Concept and Framework (15 heures),
- ❑ B : ERM Process (Structure of the ERM Function and Best Practices (15 heures),
- ❑ C : Risk Categories and Identification (30 heures),
- ❑ D : Risk Modelling and Aggregation of Risks (30 heures),
- ❑ E : Risk Measures (15 heures),
- ❑ F : Risk Management Tools and Techniques (30 heures),
- ❑ G : Economic Capital (15 heures).

Planning prévisionnel

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
A	A	A	A	G	G	G	B	B	B
C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
A	B	B	E	E	E	E	E	G	G
D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

Informations complémentaires

- ❑ La participation aux frais est de 12 000 euros (formation professionnelle).
- ❑ Si vous êtes intéressé pour vous-même ou pour un collaborateur, vous pouvez demander un dossier d'inscription à :
erm@institutdesactuaire.com à retourner à partir du mois de juin et **au plus tard le 30 septembre 2009.**
- ❑ Les candidats seront auditionnés en octobre-novembre 2009.
- ❑ 20 à 25 actuaire seront sélectionnés.
- ❑ La formation sera validée par un examen (QCM) et un rapport de projet.
Elle donnera accès au titre de : **“ Actuaire Expert ERM ”**